Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 52 (1990)

Heft: 12

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

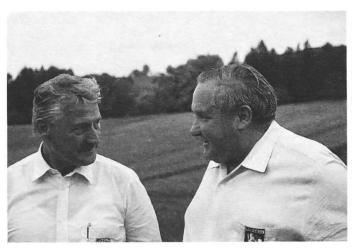
Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hôte à l'OLMA : le canton de Lucerne

Point de mire: la section Lucerne

Pas moins de 17 tracteurs et jeeps étaient présents lors de la démonstration de Lucerne-Würzenbach en 1946 où de dures épreuves les attendaient. De nos jours, les démonstrations de machines occupent toujours une place de choix dans le progamme de la section Lucerne. De plus, les cours de conduite de cat. G revêtent une importance particulière. La section Lucerne de technique agricole, une section de l'ASETA, se réjouit du nombre sans cesse croissant de ses membres. Elle est présidée actuellement par M. Niklaus Wolfisberg, Hohenrain, et administrée par le gérant M. Aloïs Buholzer, Malters, qui y voue tous ses soins. Dans le cadre de l'OLMA, nous désirons porter quelqu'attention à ce canton qui est l'hôte de la foire de Saint-Gall.



Infatigables aux rênes de la section: A gauche M. Aloïs Buholzer, gérant, Malters; à droite M. Niklaus Wolfisberg, président, Hohenrain.

Le 17 mars 1925, 20 propriétaires de tracteurs lucernois se réunirent à l'hôtel Rütli de Lucerne pour fonder l'Association des propriétaires de tracteurs. A cette époque, on comptait 60 tracteurs sur tout le territoire cantonal. Déterminante pour cette fondation, une lettre datée de l'été 1924, où le service des automobiles et bicyclettes stipule que les règles concernant les véhicules à moteur sont aussi valables pour les véhicules agricoles. Mais toutefois, eu égard aux circonstances - les routes étant relativement peu utilisées - il faudrait édicter un règlement particulier. On relève dans cette lettre, compte tenu de la situation, de prendre en considération une taxe selon le paragraphe no 2 de la décision du gouvernement concernant les véhicules à moteur du 24 décembre 1921 mais de prélever, cependant, une taxe réduite de Fr. 100.par véhicule et par an.

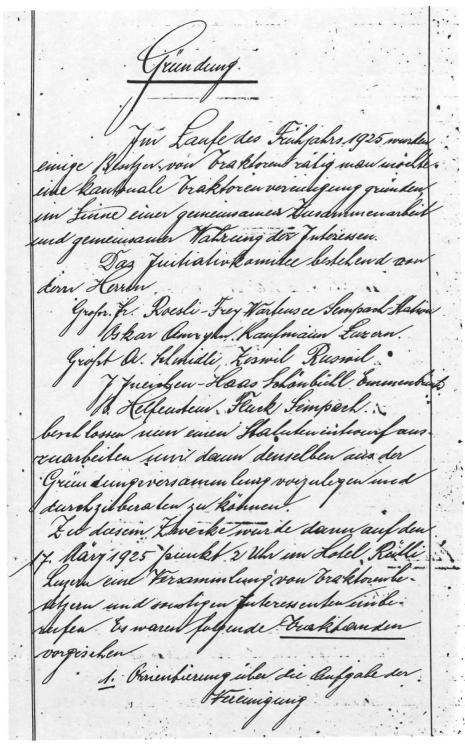
La fondation

Cinq jours plus tard, Oskar Amrhyn, Buholz, qui sera ultérieurement président et gérant, écrit au député du Grand Conseil Fritz Roesli, Sempach. A propos de cet impôt de Fr. 100.-, nous lisons: «Comme je me refuse absolument de payer cette taxe, ton avis à ce sujet m'intéresserait. Je trouve qu'il serait opportun si nous obtenions de Fritz Marti AG, Berne, une liste des agriculteurs qu'il a fourni en tracteurs (Cletrac), et combien. En ce qui concerne les marques américaines et autres, nous sommes déjà au courant. Il faut immédiatement réagir ensemble contre cette impertinence.» (Fin de citation)

Une réunion des intéressés eut lieu le 16 juillet 1924. Elle nommait une commission tripartite formée des députés Fritz Roesli, Sempach, A. Schmidli et Balz Helfenstein, Fluck Sempach. D'après le procès-verbal, ils sont chargés d'intervenir auprès du département de police. Entretemps, il est recommandé aux propriétaires de refuser les payements. La procédure porte ses fruits: même un impôt réduit est abandonné. En décembre de la même année, les propriétaires de tracteurs fondèrent leur association, à Berne, sur le plan national c'est-à-dire l'ASETA. Les Lucernois firent leur entrée dans l'association le 9 mars 1926. Il est à noter que la cotisation des propriétaires de tracteurs lucernois se montait alors à Fr. 25.- par an, soit autant que la cotisation actuelle, après sa toute récente augmentation.

Prospérité

Bientôt des questions d'intérêts communs à représenter se posèrent: assurances-accident et responsabilité civile, achat de carbu-



Les débuts de la Section Lucerne, tels qu'ils sont consignés dans le livre des procès-verbaux.

rants, huiles et lubrifiants pour moteur et pièces détachées. Un problème important est l'approvisionnement de pneus de tracteurs dont le profil pour l'adhésion doit être déterminant pour la puissance de traction.

Dans les années trente, des contrats sont conclus avec des entreprises concernée afin d'accorder aux membres des carburants de bonne qualité à des conditions avantageuses. Dans un procès-verbal datant de 1935,

on peut lire que l'approvisionnement de carburants par les membres de l'association auprès des entreprises «accréditées» est obligatoire. Les rabais négociés autrefois sont toujours valables de nos jours et distribués aux utilisateurs de carburants. Du reste, le comité de l'association des propriétaires de tracteurs s'est toujours déclaré contre un quelconque impôt, un postulat qui a été réalisé avec plus de succès que dans les cantons de Berne, Zürich ou Vaud, par exemple.

Au milieu des années trente, Hermann Beglinger émet l'idée de revêtir de pneus les éléments en caoutchouc des roues, et de non seulement pouvoir les réutiliser mais d'améliorer considérablement leur maniabilité, et de là, leur confort. A la suite de ce succès, la «roue lucernoise» semble avoir acquis une grande célébrité.

Les «tracteurs de marques» sont hors de prix pour beaucoup d'agriculteurs et ceci particulièrement pendant la crise des années trente. C'est ainsi que plusieurs automobiles usagées se voient transformées en «tracteurs». En Entlebuch, on suggère même d'utiliser ces autotracteurs pour se rendre à l'église le dimanche. Mais comme ces véhicules ne correspondent pas aux normes légales, cette initiative n'est restée qu'un souhait.

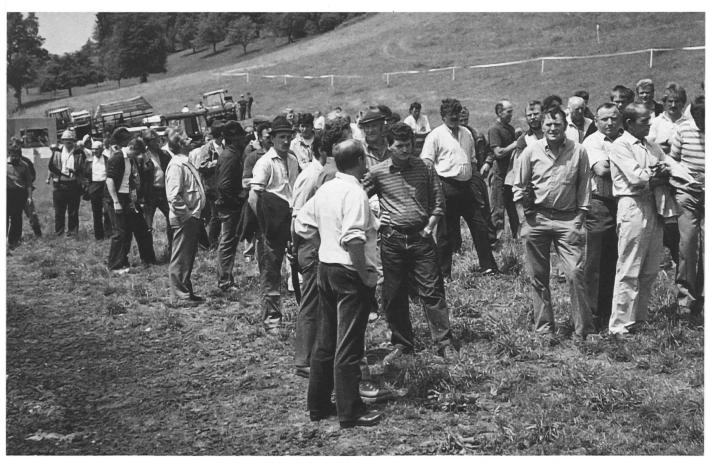
La personne de H. Beglinger est présente dans les multiples aspects de l'histoire de la section lucernoise. Bien que ses honoraires pour les conditions d'alors ne soient nullement modestes, le comité l'appèlera pour la fonction de moniteur de cours de conduite pour (auto) tracteurs dans les années vingt, déjà. C'est sur son initiative qu'eut lieu la première édition d'un gymkhana de tracteurs à Sursee, en 1937. La même année,

Présidents et gérants de la section Lucerne Présidents	
Fritz Roesli, Sempach Oskar Amrhyn, Ruswil Balz Helfenstein, Sempach Hans Leibundgut, St. Urban Josef Troxler, Mauensee Hans Leibundgut, jun. St.Urban Niklaus Wolfisberg, Hohenrain	1925 - 1928 1928 - 1932 1932 - 1936 1936 - 1953 1953 - 1971 1971 - 1980 1980 -
Gérants	
Oskar Amrhyn, Lucerne et Ruswil Albert Beck, Ruswil Adolf Ineichen, Ruswil Aloïs Buholzer, Malters	1925 - 1929 1929 - 1972 1972 - 1974 1975 -

un cours sur moteurs et une démonstration de fauchage sont organisés à Lucerne, Würzenbach. Les documents de l'époque ne nous disent pas si, de la part du comité, l'information d'un gymkhana avait été transmise à l'Association Suisse. Mais une époque sombre s'annonçait et l'ombre de la deuxième guerre mondiale se percevait sous la forme de commentaires très brefs dans le livre du procès-verbal concernant les mesures d'approvisionnement en énergie pour les véhicules agricoles.

Forme juridique de la coopérative

Aucune autre section de l'Association Suisse pour l'équipement technique de l'agriculture que Lucerne n'a donné un statut juridique sous la forme d'une coopérative. Cela s'explique par l'offre vaste et remarquable de biens de consommation, liée aux prestations dont bénéficient les tracteurs. Ce système de gestion



Les démonstrations de machines sont organisées conjointement avec les conseillers en machines agricoles des écoles d'agriculture et du service cantonal pour la prévention des accidents. Une participation nombreuse et régulière réjouit les organisateurs.



Image familière à maintes bifurcations...

Responsable de cette manifestation importante, H. Beglinger une fois de plus,

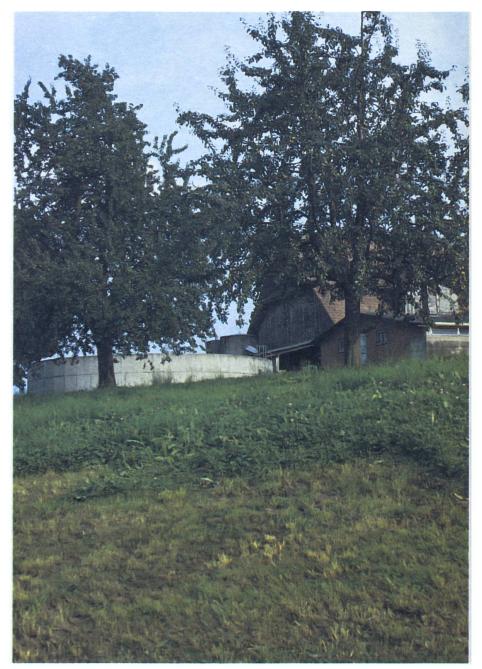
Jusqu'à nos jours, les démonstrations occupent, à la Section Lucerne, une place de choix. Signalons à ce titre les deux dernières relatives à la mécanisation sur les pentes à fortes déclivités dans les régions herbeuses ainsi qu'à la technique d'épandage

prend fin en 1975 pour des questions de responsabilité solidaire: le gérant, M. Aloïs Buholzer mentionne que cet acte a été plus difficile à réaliser que la fondation de l'association.

Démonstration de machines

C'est un programme de démonstration hors du commun que la coopérative de tracteurs Lucerne présente en 1946 dans le cadre de la manifestation «Démonstration de véhicules tracteurs».

Deux tracteurs Diesel Bührer à 3 cylindres et à 4 cylindres, deux jeeps de l'armée dont une pourvue d'un système de transmission à réduction, deux D 100, un tracteur Diesel D 200 et D 300 de la maison Hürlimann, un tracteur Diesel de J. Neuhaus, Beinwil AG, avec un moteur Villinger ainsi qu'un tracteur au pétrole, dernier modèle, de la maison Fordson-Mayor, et un tracteur-tricycle au pétrole à 2 cylindres de la fabrique de locomotives de Winterthur sont présentés à un public qui peut comparer les performances de chacun pour le transport de l'herbe, du fumier, ou pour les labours et autres transports. Pour chacun de ces critères, on établi des tabelles comparant les besoins de temps et de carburant.



Un rapport idéal fourrage/cheptel est le fondement d'une détention de bétail intensive.

du fumier. Actuellement ces démonstrations sont organisées conjointement par les services de vulgarisation, au sein des écoles d'agriculture et par service cantonal pour la prévention des accidents; visitées par un nombreux public, ces démonstrations remportent toujours un vif succès.

De bonnes relations avec le service des automobiles

Nous ne pouvons ici revenir sur le détail des activités pendant les années cinquante, soixante et septante. Représenter les intérêts de l'agriculture en tant qu'utilisatrice du réseau routier demeure un devoir permanent bien que des questions traitant des ristournes douanières ou du carburant aient été déléquées à l'As-

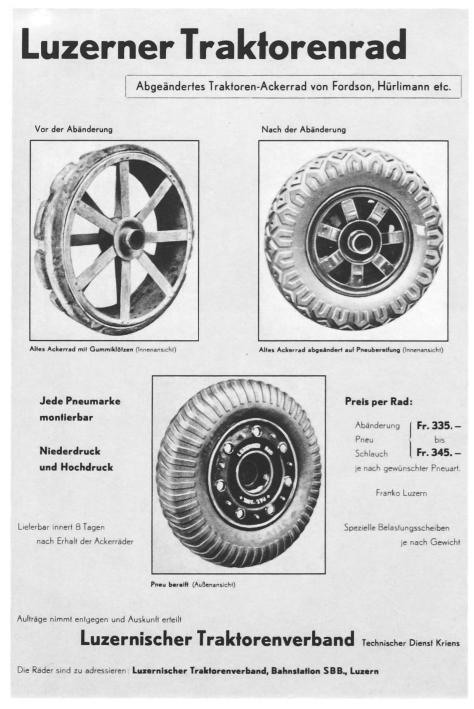


Le petit-lait: base du «développement interne» de l'élevage porcin.

sociation centrale. Par la voix de son gérant, M. Aloïs Buholzer, les membres s'adressent souvent avec confiance à la section quant il s'agit d'affaires à régler avec le service des automobiles. Dans ce sens, le gérant prend très au sérieux son rôle d'intermédiaire.



L'achat de carburant à des conditions avantageuses est un argument – ancien mais éprouvé – pour recruter des membres.



La «roue lucernoise» nous est présentée dans le procès-verbal de l'assemblée générale de 1935.

Catégorie G

Avec l'obligation de passer un examen théorique pour jeunes conducteurs de vélomoteur, les cours de cat. G sont montés en flèche. Une infrastructure bien

conçue et la compétence des moniteurs ont été déterminantes pour que ces cours de cat. G soient recommandés aux écoles par le biais de la police et du département de l'instruction publique. Les cours ont lieu deux fois par année dans tous les districts cantonaux, selon un rythme déjà établi. Ces dernières années, plus de 1000 jeunes par an ont passé cet examen. Depuis le début des années huitante, l'offre des cours s'est étendue aux langues portugaise et yougoslave. Certes, chaque année, ces cours signifient une organisation administrative importante mais les résultats atteints récompensent grandement ces investissements.

Etre membre aujourd'hui

Une bonne moitié de tous les agriculteurs qui exploitent leur domaine à plein temps sont membres de l'ASETA. Cela signifie une croissance de plus de 1300 membres depuis la moitié des années septante, soit à ce jour 3358 membres. Ceci est lié à un grand travail de coulisses de la part du gérant et du comité en place. Le recrutement se fait aussi parmi les parents des jeunes fréquentant les cours pour l'obtention du permis G.

Grâce à la présence de la section Lucerne à l'exposition de machines agricoles ZELA, pas moins de 50 nouveaux membres sont venus renforcer l'effectif.

Pour le comité lucernois, il est toujours opportun de pouvoir signaler que l'abonnement au périodique «Schweizer Landtechnik» est compris dans la cotisation annuelle.

Perspectives

Il n'y a pas de raison d'abandonner des structures éprouvées dans l'organisation des cours, les démonstrations de machines ou dans le cadre de l'utilisation de

Les racines de l'ASETA dans le canton de Lucerne

Connu par son école de tracteurs à Fey, VD, Hermann Beglinger a été pendant les trois premières années gérant de la société suisse des propriétaires de tracteurs. Infatigable, il n'a eu cesse de mettre son savoir et ses compétences à ce service. Dans les années 30, A. Siedler, Lucerne, exerce la fonction de président (de 1930 – 1942) et assure simultanément l'administration de 1929 à 1943. Le siège de l'association suisse était également à Lucerne. C'est la raison pour laquelle, le périodique «Technique Agricole» qui sert de lien entre l'association centrale, les sections et leurs membres est imprimé à Lucerne. Ceci est demeuré jusqu'à ce jour et les bonnes relations entretenues avec l'imprimerie Schill de Lucerne ne laissent entrevoir aucun changement à l'avenir.

machines en commun et des entrepreneurs salariés au profit d'offres d'achats avantageux. Le comité de la section insiste ici avec fermeté combien la collabo-

avec fermeté combien la collaboration avec d'autres organisations et institutions est, dans bien des domaines, importante à la longue. Le service de conseil en machines agricoles est maintenant bien rôdé auprès des écoles d'agriculture et du bureau cantonal pour la protection des accidents. Toutefois, les contacts entre la jeunesse agricole, la section Lucerne et l'association des «Amis des anciennes machines agricoles» pourraient être encore activés. Zw.

Liste des annonceurs

Aebi + Co SA, Burgdorf	7
Aebi Robert, Regensdorf	37
Agrar, Wil	30
Althaus + Co, Ersigen	4
Bieri Blachen, Grosswange	n 39
Blaser + Co SA,	
Hasle Rüegsau	couv. 2
Bucher Guyer SA,	
Niederweningen	couv. 3
Garage Corbaz, Bettens	40
Erag, Arnegg 6, 38	, 39, 40
Favre, Payerne	38
Paul Forrer SA, Zurich	36
Gehrig SA, Ballwil	2
Gebr. Gloor SA, Burgdorf	39
Goodyear Suisse SA, Hegn	au 5
S+L+M Hürlimann,	
Schwarzenbach	1, 3
Iseli + Co SA, Schötz	18
Müller Franz, Ruswil	couv. 4
Ott Landmaschinen SA,	
Zollikofen	6
Roki SA, Kirchberg	2
Roth Ernest, Porrentruy	8
Gebr. Schaad SA, Subinger	1 6
Stallag, Stansstad	40
Ver. Agrola, Winterthour	29
Zumstein SA, Bätterkinden	38

Gaffe-tei!







Bureau suisse de prévention des accidents bpa

Récoltez le maximum. CLAAS DOMINATOR MAXI!



Seul le rendement compte.

Une MAXI produit le maximum de performances sur le terrain. Grâce à un standard d'équipement sur mesure répondant à toutes les exigences des professionnels.

Issu de la pratique. Pour la pratique. Le moteur MERCEDES, puissant, sûr. Le volume de la trémie augmenté de 1000 litres. Les pneumatiques surdimensionnés.

Le maximum en tout.

Une MAXI pour vous simplifier la tâche. Avec un super confort d'utilisation. Universelle, chaque MAXI équipée d'agrégats adaptés récolte toutes les espèces de granulées. A très grand rendement. En toute sécurité. De la meilleure qualité.

MAXI en tête en toutes circonstances. Avec le système CLAAS-Contour, la seule régulation active d'adaptation au profil du sol, chaque professionnel réalise une excellente coupe.

Allamand, Machines agricoles, Morges 021 801 41 21 Landtechnik AG, Zollikofen 031 57 85 40 Meier Maschinen AG, Marthalen 052 43 21 21





«Désarmez l'hiver!»

Préparez votre parc de véhicules pour un fonctionnement irréprochable durant l'hiver. Grâce au Stopgel AGROLA, au Desolit DW et à l'antigel AGROLA, vous êtes parés pour les grands froids.

Contre les malices de l'humidité, pour protéger et préserver votre capital de machines et outils, le nettoyant rapide et l'antirouille AGROLA, sont là pour sauvegarder vos intérêts.

A 4.90



Auprès des Coopératives Agricoles.



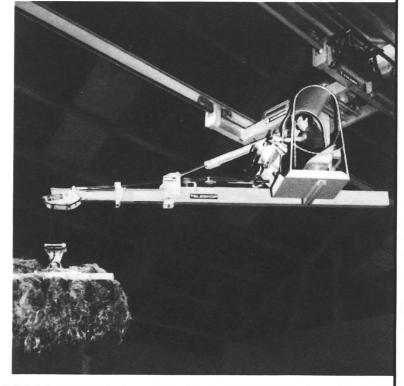
Griffes à fourrage Agrar – Krüger



Là où le pont roulant s'impose, notre type G-450 avec éléments moteurtreuil DEMAG représente une installation de grande qualité offrant la plus haute sécurité de fonctionnement.

Toutes les commandes hydrauliques ainsi qu'une
flèche à double
bras téléscopique
caractérisent notre
nouvelle grue.
La construction judicieuse extra compacte facilite grandement le dépôt
et la reprise du fourrage, même dans les
conditions de grange les plus difficiles.

Demandez notre documentation.





Agrar Fabrique de machines agricoles SA 9500 Wil SG Tél. 073 / 25 16 25